qui vivent 50 à 150 milles de la terre ferme, j'estime qu'il y aurait lieu d'examiner leurs problèmes de plus près, et d'étudier avec sympathie la possibilité de faire une exception à la règle et de porter au moins un peu de confort à ceux qui passent la période de novembre au mois de mai presque absolument isolés du reste du Canada, à l'exception d'un service d'avion par jour.

La solution serait-elle d'étendre le réseau de micro-ondes de langue française de Moncton, en plaçant les émissions de cette station au point le plus proche des Îles-de-la-Madeleine? Cet endroit serait donc une station auxiliaire qui apporterait aux gens des Îles-de-la-Madeleine les émissions de télévision qu'ils désirent si ardemment. Ce sont les émissions du réseau français que nous aimerions avoir car 95 p. 100 de la population est de langue française. Ce serait donc possible de fournir à ces quelques îles du golfe Saint-Laurent qu'on appelle souvent "les perles du golfe" le service de télévision que leurs habitants désirent si vivement obtenir.

Je voudrais maintenant me faire le porteparole de l'honorable député de Gaspé qui est absent pour raison de santé. Comme le ministre le sait, la station de Carleton. CHAU-TV, diffuse actuellement des émissions télévisées en français dans une proportion de 65 p. 100 et en anglais dans une proportion de 35 p. 100. Cela ne dessert qu'une très petite partie de la péninsule de Gaspé et j'ai reçu, de même que l'honorable député de Gaspé, de nombreuses doléances demandant pourquoi cette partie du Bas Saint-Laurent ne bénéficie pas d'un service de télévision, alors que la région qui se trouve immédiatement à l'Ouest de là, a tellement été favorisée. Je songe notamment aux 2,000 familles environ de langue anglaise de la péninsule de Gaspé qui bénéficie de ce service de télévision, dont 35 p. 100 des émissions sont en langue anglaise, c'està-dire un service de 35 p. 100 d'efficacité. Je songe également aux autres 2,000 familles de langue anglaise et aux 2,000 familles de langue française de cette région qui ne peuvent nullement bénéficier de la télévision dans cette région éloignée mais pittoresque du Canada.

J'espère que les ingénieurs de Radio-Canada vont immédiatement se mettre à étudier les problèmes qui, je le sais, existent, et qu'ils vont considérer favorablement cette demande, formulée par la population de ces deux régions tellement éloignées des principaux centres populeux du Canada. Je puis assurer au ministre que la population là-bas en serait très reconnaissante, et qu'elle aurait enfin l'impression de recevoir ce qui lui est dû et de ne pas subir d'injustice du fait de vivre en dehors des centres urbains de la province de Québec.

(Texte)

M. Lambert: Monsieur le président, au nom des dirigeants de la société Radio-Canada, je désire remercier l'honorable député des Îlesde-la-Madeleine (M. Keays) des justes observations qu'il a faites ce soir, car il a exposé la situation en ce qui a trait à la télévision Îles-de-la-Madeleine. Cette situation existe aussi dans plusieurs autres endroits au Canada. Toutefois, l'honorable député doit comprendre que certains problèmes d'ordre technique se posent actuellement qui présentent de sérieuses difficultés. De toute façon, je peux lui dire que les fonctionnaires de la Société sont au courant de la situation et que, nonobstant le fait qu'ils ne se soient pas encore rendus sur les lieux, le problème touchant les Îles-de-la-Madeleine ainsi que la péninsule de la Gaspésie a été étudié et continue de faire l'objet d'une étude assez approfondie.

De plus, il faut se rendre compte que certains des postes auxquels l'honorable député a fait allusion ont une puissance d'émission assez minime et qu'étant exploités par l'initiative privée, la société Radio-Canada n'est pas en mesure d'intervenir et d'en augmenter la puissance.

A tout événement, je puis lui dire, ainsi qu'aux autres députés qui voudraient soulever des problèmes semblables, que la Société fait de son mieux pour en améliorer le service.

(Traduction)

Le député des Îles-de-la-Madeleine a soulevé un problème assez sérieux pour certaines régions du Canada. J'hésite à les qualifier de régions marginales, car nous n'aimons pas à les considérer comme placées en dehors des centres de civilisation, si l'on peut dire, du Canada. Elles font partie intégrante du Canada et ont droit aux services dont jouissent leurs concitoyens. On admettra cependant qu'à cause de la répartition démographique et des longues distances, de sérieux problèmes techniques se posent non seulement à Radio-Canada, mais aux postes de radio privés. Je sais que certaines régions de l'Ouest canadien connaissent les mêmes difficultés, et que dans les régions où Radio-Canada n'a pas de postes de télévision à partir desquels elle pourrait utiliser des postes-satellites, les postes privés sont aux prises avec des problèmes du même ordre, ainsi qu'avec les difficultés techniques qui en découlent.

Toutefois, les fonctionnaires de Radio-Canada m'assurent que ces problèmes sont constamment à l'étude. Si certaines régions n'ont pas fait l'objet d'études détaillées, leur situation a été examinée d'assez près par la Société. Nous espérons qu'en temps utile les intéressés obtiendront un service de télévision